

## ◀ Conditions de travail ▶



# Visite médicale de prévention : EXIGEONS-LA !

### Santé au travail : dégradations de nos conditions de travail

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader : classes surchargées, postes sur plusieurs établissements, pressions hiérarchiques, surcharge de travail, injonctions multiples, services administratifs et techniques en sous effectifs, etc. Alors que sont reconnues des troubles propres à notre profession et que l'augmentation avérée de pathologies lourdes ne nous épargne pas, nous disposons d'une médecine de prévention très insuffisante.

### Exigeons nos droits !

Le droit à une médecine du travail et à des visites médicales régulières est inscrit dans les textes réglementaires (décret 82-453 du 28 mai 1982). La loi impose une visite médicale de prévention tous les 5 ans, et donne le droit à tout personnel à une visite médicale annuelle sur demande.

### Des chiffres alarmants !

Alors que la loi exige 1 médecin de prévention à temps plein pour 2500 agent-e-s voici les chiffres de l'éducation nationale : 64 temps pleins de médecins pour 1 011 755 agent-e-s, soit 1 temps plein de médecin pour 15 809 agent-e-s ! Il manque donc 341 temps pleins de médecins de prévention... Cette situation est inacceptable !



### Obligeons l'administration à respecter la loi

Nous exigeons le recrutement immédiat de médecins de prévention comme l'exige la loi. Afin de dénoncer cette situation et de faire valoir nos droits, SUD éducation 49 invite tou-te-s les agent-e-s à demander massivement la visite médicale de prévention et à faire signer le plus largement possible la pétition « Pour le recrutement de médecins de prévention » de SUD éducation 49.

- ▶ **Envoyez votre courrier de demande de visite médicale par voie hiérarchique (modèle de lettre au verso)**
- ▶ **Envoyez une copie de cette demande à SUD éducation 49 (coordonnées dans l'entête)**
- ▶ **Envoyez les pétitions signées à SUD éducation 49**

**Un dépôt collectif à l'IA sera organisé courant février 2019 lors d'un rassemblement.**

**Date limite de retour : vendredi 1<sup>er</sup> février 2019**

## **Modèles de lettre de demande de visite médicale**

### **Agent titulaire fonction publique d'état et contractuel-le-s de droit public de + de 12 mois**

NOM, Prénom, fonction  
Adresse du lieu de travail

À : M./Mme le/la chef·fe d'établissement ou de service (IEN, principal·e, proviseur·e...)

Objet : demande de visite médicale de prévention

Madame, Monsieur,  
Conformément à la loi et notamment au Décret 82-453 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de vous demander le bénéfice de la visite médicale de prévention.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon attachement au service public d'éducation.

Signature

### **Agent titulaire fonction publique territoriale**

NOM, Prénom, fonction  
Adresse du lieu de travail

À : M./Mme le/la chef·fe de service

Objet : demande de visite médicale de prévention

Madame, Monsieur,  
Conformément à la loi et notamment au Décret 85-603 du 10 juin 1985, j'ai l'honneur de vous demander le bénéfice de la visite médicale de prévention.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon attachement au service public d'éducation.

Signature

### **Agent contractuel-le de droit privé ou de droit public de - de 12 mois**

NOM, Prénom, fonction  
Adresse du lieu de travail

À : M./Mme le/la chef·fe d'établissement ou de service (IEN, principal·e, proviseur·e...)

Objet : demande de visite médicale de prévention

Madame, Monsieur,  
Conformément à la loi et au Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander le bénéfice de la visite médicale de prévention.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon attachement au service public d'éducation.

Signature